

Webinaire sur « Promotion de l'éthique publique et prévention de la corruption aux niveaux local et régional au Maroc » - En ligne, 19 octobre 2020

Allocution par Andreas KIEFER, Secrétaire générale ad intérim du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Check against delivery - Seul le prononcé fait foi

Messieurs les Présidents, cher/es participants et participantes,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre participation à ce webinaire portant sur la Promotion de l'Ethique Publique et la prévention de la corruption aux niveaux local et régional au Maroc.

Ce webinaire est organisé dans le cadre du projet mis en œuvre depuis 2019 par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et cherche à « renforcer la gouvernance démocratique aux niveaux local et régional au Maroc ». Ce projet de coopération vise notamment à accompagner le processus de régionalisation et à promouvoir la bonne gouvernance décentralisée ainsi que la mise en œuvre des mécanismes de participation citoyenne.

Nous sommes persuadés que les citoyens doivent être au cœur de l'action publique, et que c'est la dévolution du pouvoir qui permet cette action au niveau le plus proche du citoyen. Mais nous avons également la conviction que la répartition verticale du pouvoir entre les niveaux national, régional et local, à travers la décentralisation, sert à bâtir les fondements de la stabilité nationale et du développement pérenne.

A titre de rappel, le Congrès est une institution du Conseil de l'Europe, chargée de renforcer la démocratie locale et régionale dans ses 47 États membres. En tant que porte-parole des villes et des régions, il favorise la concertation et le dialogue politique entre les gouvernements et les collectivités territoriales. A cet égard, il coopère en particulier avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le Congrès est, au sein du Conseil de l'Europe, le représentant de plus de 150 000 collectivités de la grande Europe. Il a été créé en 1994 en reconnaissance du rôle croissant des pouvoirs locaux et régionaux dans la gestion des affaires publiques, au bénéfice des citoyens. Ainsi, le Congrès regroupe en son sein 648 élus locaux et régionaux qui travaillent ensemble à la protection et au renforcement de la démocratie locale, avec un instrument clé : la Charte européenne de l'autonomie locale.

Le Congrès poursuit sa coopération avec le Maroc depuis l'élaboration du cadre législatif pour la régionalisation avancée. Cette coopération poursuit quatre objectifs principaux :

- Renforcer le dialogue politique entre les élu.e.s européen.ne.s et leurs homologues du Sud et accroître la coopération décentralisée entre les autorités locales et régionales des deux rives de la Méditerranée;
- Fournir une assistance législative et une expertise dans les domaines de compétence du Congrès, en particulier dans la rédaction et la mise en œuvre de la législation concernant la décentralisation et la gouvernance locale ;
- Contribuer au renforcement des capacités des élu.e.s locaux.ales et de leurs associations ;
- Soutenir le développement de la démocratie participative, avec un accent particulier sur le rôle des jeunes, des femmes et de la société civile.

Ces activités ont permis l'établissement de relations solides avec les associations d'élus territoriaux marocains et les autres parties prenantes concernées au sein du gouvernement et du Parlement. Ce dialogue politique a donné lieu à l'octroi du statut de « Partenaire pour la démocratie locale » en avril 2019, permettant à une délégation de 12 élus locaux et régionaux du Maroc de participer aux travaux du Congrès.

Ce statut offre aux pays du voisinage du Conseil de l'Europe un cadre privilégié de dialogue et de contacts institutionnels avec leurs homologues européens.

En outre, le Congrès consacre une plateforme politique pour mener une réflexion sur le rôle des collectivités locales et régionales et agir en réponse aux principaux défis de la société moderne. Ces vingt dernières années, le Congrès a développé et affiné son approche et ses activités dans les domaines de la promotion des droits de l'homme, de l'égalité des genres, du renforcement de la démocratie locale et régionale, ainsi que de la promotion de l'éthique publique et la prévention de la corruption.

Le renforcement des capacités des autorités territoriales pour lutter contre la corruption et promouvoir la gouvernance éthique au niveau local représente un axe prioritaire de la coopération entre le Congrès et ses Partenaires pour la démocratie locale notamment le Royaume du Maroc. C'est notamment important car toute réforme de régionalisation et de décentralisation présente également le risque d'une « décentralisation » de la corruption.

Dans ce sens, le Congrès a élaboré un ensemble de guides pratiques comprenant six rapports thématiques, conçus comme des outils pratiques à l'usage des pouvoirs publics désormais disponible en arabe également. Le Porte-Parole du Congrès sur la Promotion de l'Éthique publique et la prévention de la corruption, Monsieur Andrew Dawson, vous en parlera plus en détails dans quelques instants.

Messieurs les Présidents,

Cher/es participants et participantes,

Notre atelier d'aujourd'hui a pour objectif de présenter les recommandations du Congrès et les guides aux bénéficiaires du projet. Il vise à échanger et partager les expériences entre les instances marocaines, les ONGs, et le Congrès en matière de promotion de l'éthique, des bonnes pratiques, et de la lutte contre la corruption, notamment la stratégie nationale de lutte contre la Corruption adoptée

par le Maroc en 2016. L'atelier vise également d'améliorer les connaissances des participant/es dans les thématiques sus-citées.

Quel que soit le territoire concerné, et malgré la spécificité des problèmes qu'il rencontre, les défis et problématiques posés par la promotion des principes de l'Éthique publique et la prévention de la corruption aux niveaux local et régional sont communs à tous les pays. C'est pourquoi je vous invite à consulter la collection Éthique publique ainsi que le Code de conduite européen pour toutes les personnes participant à la gouvernance locale et régionale.

Je connais l'engagement des élu-e-s, de chacun et chacune d'entre vous, et souhaite que ce webinaire puisse vous aider à vous « outiller » dans des domaines qui sont parfois complexes : la transparence, la lutte contre les conflits d'intérêt et le népotisme, la bonne utilisation des ressources administratives, la conduite des marchés publics... sont autant de thèmes qui seront abordés aujourd'hui.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre attention.